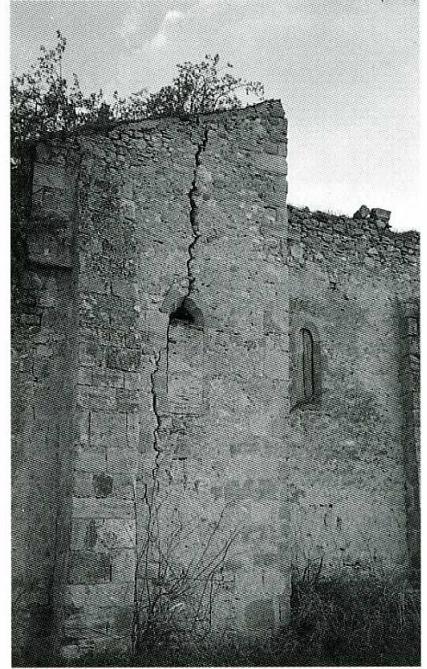


# TAXAT-SENAT

*Allier, canton de Chantelle, arrond. de Moulins, 213 hab.*



Taxat-Senat (Allier). Église Saint-André, vue du nord-est du chœur, du transept et du bas-côté. Façade du bras nord du transept et bas-côté.

## BIBLIOGRAPHIE

GEREMONT (M.) et PRADEL (P.), *Les églises de France, Allier*, Paris, 1938, p. 266.

COURTILLE (A.), « Peintures murales de style gothique en Auvergne », dans *Revue d'Auvergne*, n° 4, 1973.  
GARDELLE (A.-M. de), « Patrimoine du Bourbonnais de quelques monuments en péril », dans *Vieilles Maisons Françaises*, n° 94 (4), 1982.

**A**utrefois paroisse du diocèse de Bourges, dépendant du prieuré de Saint-Germain-de-Salles, l'église Saint-André de Taxat (les communes de Taxat et de Senat ont été réunies en 1842) comprenait une nef de trois travées, flanquée de collatéraux, et terminée par un transept saillant sur lequel s'ouvriraient une abside et deux absidioles en hémicycle. En 1938, Pierre Pradel la décrivait avec des voûtes en berceau, de grandes arcades en plein cintre sur des piles carrées. Les voûtes de la nef et des bas-côtés se sont effondrées en 1956, les arcades et les piles ont disparu. À l'extérieur, de petites fenêtres trilobées du XIII<sup>e</sup> s. sont conservées. Un clocher-arcade à deux baies en plein cintre s'élève sur la façade du croisillon sud. La paroisse ayant été supprimée à la Révolution, l'église fut vendue le 1er septembre 1796 et transformée en grange, ce qui nécessita l'ouverture d'une porte charretière dans le mur nord de la nef. D'intéressantes peintures murales subsistent dans le transept et le chœur. Pour aider à remédier aux dégâts d'un abandon prolongé, la Sauvegarde de l'Art Français a donné 80 000 F en 1992 consacrés à la couverture et octroyé 30 000 F en 1994 pour des consolidations de maçonnerie.

E. C.